Leçon H1-2 – La traite négrière au XVIIIe siècle

1. Qu'est-ce que la traite négrière ?

La traite négrière est le commerce d'êtres humains africains, capturés puis vendus comme esclaves. Elle s'inscrit dans le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

2. Le déroulement de la traite

Des marchands européens échangent des produits (armes, tissus, alcool) contre des captifs africains. Les esclaves sont transportés vers l'Amérique lors de la traversée de l'Atlantique, dans des conditions inhumaines. Une fois arrivés dans les plantations (Antilles, Brésil, États-Unis), ils travaillent sous la contrainte pour produire sucre, coton, tabac, etc.

3. L'ampleur du phénomène

On estime qu'environ 12 à 13 millions d'Africains ont été déportés vers les Amériques entre le XVe et le XIXe siècle. Le XVIIIe siècle est le moment le plus intense de ce commerce. De nombreux ports français ont profité de ce commerce.

4. Les conditions de vie des esclaves

Les esclaves sont considérés comme des biens matériels : ils sont achetés, vendus, échangés. Ils subissent des violences, des privations, et des punitions fréquentes. Leur travail est forcé, épuisant et sans droits.

5. Des critiques de plus en plus fortes

Certains philosophes des Lumières dénoncent l'esclavage. Des mouvements abolitionnistes apparaissent en Europe. En France, l'esclavage est aboli définitivement en 1848.

Proposer un schéma : ⚓ Le commerce triangulaire

- Il s'agit d'un circuit commercial entre **trois continents** :
    - **Europe → Afrique** : exportation de produits manufacturés (armes, textiles, alcool).
    - **Afrique → Amériques** : **déportation d'esclaves africains** (la traite négrière).
    - **Amériques → Europe** : retour des navires avec des produits coloniaux (sucre, coton, café, tabac).

© Aliénor en HG — CC BY-NC-SA 4.0 — alienorenhg.fr